

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DU COMITÉ SYNDICAL

4 novembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

PRESENTS

VOTANTS

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

N°

OBJET :

Débat d'Orientation Budgétaire pour la Politique Tarifaire 2025

L'an deux mille vingt et quatre (2024), le quatre novembre (4) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 25 octobre 2024, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM.

sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Etaient présents les membres titulaires suivants :

Mesdames Nathalie COUTIER, Anne-Laure WERBROUCK, Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Augustin DELAVENNE, Romain DESANLIS, Thierry DUPONT, Yves GERLOT, Fabrice HUBERT Pascal LEFORT, Pascal LORIN, Didier NOBLET, Pascal PERROT, Bruno ROULOT, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Olivier SOUDANT, Julien VALENTIN, Patrice VALENTIN, Patrick VIÉ, Jean-Marie VIEVILLE,

Était présent le membre suppléant suivant :

Monsieur Éric PIGNY (Suppléant de Christian COYON)

Etaient représentés :

Madame Martine BOUTILLAT (Pouvoir Anne-Laure WERBROUCK), Messieurs Michel COURTEAUX (Pouvoir à Fabrice HUBERT), FORMET Jean-Pierre (Pouvoir à Didier NOBLET), Jacques JESSON (Pouvoir à Pascal LEFORT), François MOURRA (Pouvoir Pascal LORIN),

Était excusé : Jacques CONSTANTINIDI,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Le Président expose le contexte économique actuel qui se traduit notamment par une augmentation prévisionnelle des indices pris en compte dans les formules de révision des prix des contrats de la façon suivante pour 2025 :

	2025	2024	
COEFF UVE	1,439537	1,430828	1%
COEFF UVA	1,771787	1,75292	1%
COEFF CDT	1,084997	1,044641	4%
COEFF TRANSFERT - TRANSPORT	1,021704	1,009818	1%

Différents éléments de contexte ont été appliqués afin d'effectuer les projections pour l'année 2025 notamment :

- Politique tarifaire validée en décembre 2023 ;
- Pas de révision trimestrielle des indices des contrats MGP et Transfert-Transport ;
- Réception du centre de tri en avril 2025 (début d'amortissement à cette date) ;
- Charges liées à un nouvel emprunt pour le financement du centre de tri (3,38% sur 7 ans) ;
- Perception des aides / subventions CEE et Fonds Chaleur en 2025 ;
- Montant des CEE revu à la baisse au regard du retour DGEC.

Sur ces hypothèses, les projections des charges d'exploitation du SYVALOM sont de :

- Pour L'UVEA :

PRESTATION	2025
Crédit bail	4 330 141,83 €
FIPE	- €
Redevance	55 550,12 €
Traitement des OM	5 840 896,49 €
Traitement des ENC	1 154 571,43 €
Traitement des BIO	823 338,00 €
TOTAL CHARGES UVEA	12 204 497,88 €

- Pour le CDT :

PRESTATION	2025
Transfert-Transport	712 886,12 €
Forfait MSI	332 221,83 €
Entretien MSI	141 354,00 €
Tri Phase 4	1 527 280,84 €
Conditionnement cartons	35 804,90 €
Entretien Phase 4	247 968,45 €
GER	147 277,76 €
Carac	31 030,91 €
Transport RDT	20 848,22 €
Traitement des RDT	350 453,79 €
TOTAL CHARGES EXPL CDT	3 547 126,82 €

Les projections des recettes propres du SYVALOM sont de :

BLOC	PRESTATION	MONTANT € HT
BLOC 1 UVEA	Part fixe	2 757 817.12 €
	Traitement OM	5 949 411.76 €
	Traitement Encombrants	1 580 500.00 €
	Traitement Biodéchets	355 500.00 €
BLOC 2 CDT	Part fixe	1 788 485.36 €
	Tri CS et gestion des cartons	5 301 875.00 €
	Traitement des refus de tri	296 094.00 €

Les projections des recettes chaleur

Recettes chaleur	1 013 608.00 €
------------------	----------------

 sont de :

Les projections des recettes issues des conventions avec les partenaires sont de :

- Convention OM avec le SMET :	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Participation SMET 55</td><td>140 000.00 €</td></tr></table>	Participation SMET 55	140 000.00 €		
Participation SMET 55	140 000.00 €				
- Convention CS :	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Participation AMO SDED52</td><td>365 693.40 €</td></tr><tr><td>Participation AMO SMET 55</td><td>203 669.10 €</td></tr></table>	Participation AMO SDED52	365 693.40 €	Participation AMO SMET 55	203 669.10 €
Participation AMO SDED52	365 693.40 €				
Participation AMO SMET 55	203 669.10 €				

Les projections des autres charges de fonctionnement sont de :

Amortissement des biens (1)	2 519 632.40 €
Emprunts (2)	879 043.09 €
Etudes	376 400,00 €
Autres charges (3)	482 803.08 €

Les projections des autres recettes de fonctionnement sont de :

Amortissement des subventions	717 800,00 €
-------------------------------	--------------

Les projections des charges d'investissements sont de :

Solde travaux CDT	3 710 483,48 €
Amortissements des subventions	717 800,00 €
Emprunts (1)	2 267 259.43 €

Les projections des recettes d'investissements sont de :

Subventions CDT	280 000.00 €
CEE (1)	4 384 000,00 €
Fond chaleur (2)	3 450 000,00 €
Amortissement des biens	2 519 632.40 €

Le montant des CEE a été revu à la baisse suite aux questions posées par la DGEC. En effet, la DGEC remet en cause le caractère « énergie fatale » d'une partie des volumes déclarés (ancien montant = 5 545 000 €).

Le résultat estimé de l'année 2025 :

Résultat estimé de fonctionnement 2025	513 102,90 €
Résultat estimé d'investissement 2025	3 915 355,48 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **PREND ACTE**, des orientations budgétaires définissant la politique tarifaire 2025.

Le Président du SYVALOM

JULIEN VALENTIN

Extrait certifié conforme
La Veuve, le 4 novembre 2024


Syvalom
Syndicat de Valorisation des
Ordures Ménagères de la Mame
Le Président
Julien VALENTIN